



## **PROPOSITIONS POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES**

Ces propositions sont destinées aux candidats aux élections municipales ainsi qu'aux citoyens qui souhaitent une commune « plus écologique et plus juste ». Elles se veulent avoir un impact positif autant sur l'environnement que sur la population à travers des perspectives de santé, de bien être, de solidarité, d'activités, d'emplois et de prospérité.

### **Des principes directeurs :**

- 1) Intégration de l'urgence climatique et de l'urgence sociale dans les arbitrages de projets, dans les initiatives à prendre ou à encourager, et dans l'organisation de votre commune, de ses infrastructures et équipements
- 2) Priorité à la préservation ou à la restauration de la nature et de la biodiversité marine et terrestre dans votre commune
- 3) Mise en place de programmes pour une Autonomie Alimentaire et Énergétique
- 4) Formation à la transition écologique auprès de différents publics : élus, agents communaux, jeunes, habitants, acteurs économiques, le monde associatif... etc.
- 5) Construction de la politique communale en y associant citoyens et acteurs locaux.

### **Des mesures écologiques concrètes :**

#### **A. Pour la gestion interne de la commune :**

1. Se doter d'une politique d'achats publics responsables et durables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales de proximité).
2. Mener une politique de sobriété et d'efficacité énergétique, en énergie renouvelable des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public
3. . Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation et d'initiative citoyenne
4. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes, des espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants.

#### **B. Pour les services publics communaux :**

##### **a) Les Déchets**



### **Collecte et traitement des ordures ménagères :**

Travailler en coopération avec les autres communes, le Pays et l'État pour éviter les pratiques qui risquent la contamination/ pollution des sols, bassins versants et lagons et pour mettre en place des filières de traitement optimisé et efficace des déchets

Mettre en place en amont un schéma directeur de gestion préventive des déchets via la promotion de la sobriété, du zéro déchet, du réemploi, de la revalorisation et de la lutte contre l'obsolescence programmée.

Faire la guerre au plastique

Mettre en place des déchetteries, un centre de réparation communal ou faciliter l'installation de recycleries sur le principe de l'économie sociale et solidaire

Responsabiliser les administrés à leur production de déchets en pesant leurs déchets par servitude ou quartier.

Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune

### **Collecte et traitement des déchets végétaux :**

Promouvoir le compostage à l'échelle domestique et des quartiers.

Mettre en place un composteur communal ouvert au public et servant de centre pédagogique sur le compostage aux écoles et à la population.

Mener une campagne de prohibition des feux de déchets verts. ( ?)

#### **b) L'eau**

### **Distribution d'eau potable :**

1. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à tous, en la considérant comme **un bien commun**.

Encourager des systèmes autonomes de filtration, d'assainissement de l'eau de pluie et eau usée (double réseau).

Promouvoir des systèmes de toilettes sèches conformes aux normes sanitaires.

### **Collecte et traitement des eaux usées :**

Mettre en place une politique efficace de contrôle et d'aide (voire une prise en charge) auprès des ménages et des collectifs, pour les mises aux normes des systèmes de traitement des eaux usées afin d'éviter rejets et fuites dans la nature, ruisseaux et lagons.

Utiliser des centres de traitement des eaux en phyto-épuration.



Promouvoir des cycles fermés de traitement des eaux usées au sein des habitations via phyto-épuration.

Sensibiliser les habitants à l'utilisation de produits non- polluants pour les réseaux et les rivières.

**c) La voirie et les transports communaux**

**Voirie communale :**

Mettre en place des pistes cyclables sécurisées, en premier lieu proches des agglomérations, puis entre celles-ci. Prévoir des trottoirs adaptés

Verdir et ombrager les bords de route avec des arbres fruitiers et/ou endémiques.

Aménager des arrêts de bus à l'abri du soleil et de la pluie.

**Transports communaux :**

Renforcer une offre accessible et attractive de transports en commun municipaux en privilégiant les modes de transports doux et économes en énergie.

Faciliter le co-voiturage solidaire par la mise à disposition de grands parkings publics ainsi que la mobilité active (marche, vélo...) par la mise en place de pistes cyclables et de trottoirs adaptés.

Aider la population dans le besoin pour leurs déplacements essentiels (matahiapo, enfants...) ainsi qu'à se fournir en vélo.

**d) Les écoles primaires (construction, entretien et fonctionnement)**

Construire, reconstruire ou rénover selon les normes de l'écoconstruction avec des espaces verts

Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans les cantines, agir contre le gaspillage alimentaire

Encourager la création de potagers dans les écoles en parallèle d'activités sur les bases de l'agroécologie, du compostage... pour les enfants et les parents

Promouvoir les connaissances écologiques traditionnelles et des activités environnementales de terrain en particulier pour les activités périscolaires. Créer des espaces d'accueil côté mer et coté montagne à cet effet.

**e) La police municipale :**

Mettre en place une brigade verte, chargée de faire respecter le code de l'environnement, y compris la réglementation sur la pollution sonore, disponible et accessible pour la population.

**C. Pour la protection et mise en valeur de l'environnement et le soutien aux actions de maîtrise de l'énergie**



Déclarer l'état d'urgence climatique et écologique à l'échelle de la commune afin de mettre au premier plan des priorités l'atténuation et la préparation aux dérèglements climatiques ainsi que la restauration des écosystèmes.

Éviter et contribuer à éviter les projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité

Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal, en plantes indigènes, dont bords de route et façades), bleues (cycles de l'eau : mettre en priorité la bonne santé des rivières et des lagons, encourager les rahui...), brunes (sol naturel à la place du béton) et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant

*Limiter la déforestation et renforcer les berges et les littoraux en mettant en place un programme de reforestation/ revégétalisation, avec des arbres et arbustes indigènes adaptés, en prévoyant des pépinières d'espèces indigènes en amont*

*Restaurer les écosystèmes côtiers et récifaux, fragilisés par l'urbanisation des côtes et les activités humaines, car ce sont des réservoirs de biodiversité, des puits de carbone qui contribuent par ailleurs à atténuer l'érosion littorale et les risques de submersion.*

*Limiter l'impact des eaux de ruissellement sur le milieu marin, notamment sur les récifs coralliens.*

- 1. Renforcer, encourager et accompagner les projets de Rahui pour régénérer les ressources et la biodiversité naturelles.*

S'engager dans la suppression progressive et planifiée des produits phytosanitaires et des engrais nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement terrestre et marin

Définir avec le Pays, de **véritables plans d'action** de protection des espaces et des espèces et de lutte contre les espèces envahissantes pour une application adaptée à la commune.

Mettre en œuvre une démarche à énergie positive, en réduisant au maximum la consommation d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable, notamment citoyenne, dont l'énergie solaire, et soutenir constructions et rénovations en écoconstruction à haute efficacité énergétique, en privilégiant le bois et la filière du bois local.

Sensibiliser à la sobriété énergétique, monter une équipe low-tech, aux énergies renouvelables

Créer **une commission extra-municipale** (avec des élus et des citoyens du secteur associatif, du secteur marchand, des chercheurs et experts...) **Du temps long** pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets de la commune et des groupements de communes avec les enjeux écologiques, climatiques et sociaux de moyen et long terme.

## D. Pour l'urbanisme et l'aménagement de l'espace

Assurer une véritable transparence des stratégies et plans d'aménagement et d'urbanisme envisagés par la commune pour une meilleure information des citoyens.

Augmenter les exigences sur les droits de terrassement et d'aménagement des montagnes.

Interdire la construction sur les berges des rivières pour préserver la nature et garantir la sécurité de la population.

Aménager des routes de désenclavement pour permettre aux populations d'accéder à leurs terres pour y construire ou cultiver

Promouvoir un **urbanisme écologique** : constructions écologiques, constructions en bois, réseau routier favorisant les zones piétonnes et cyclables, jardins publics et partagés, végétalisation des façades, des murs et des espaces non-bâties avec des plantes indigènes et/ ou utiles...

Aménager ou contribuer à aménager en vue de faciliter l'autonomie des habitations et l'autonomie de la commune, de diminuer les déplacements (bilan carbone et coûts) et de donner la priorité aux mobilités actives (marches, vélos...)

Assurer un accès et un aménagement de l'espace public, garantissant l'usage de tous, y compris des personnes les plus vulnérables.

Limiter la place de la publicité et des nuisances sonores dans l'espace public.

Redonner à la population accès aux lagons, montagnes et vallées : Participer à un conservatoire du littoral pour racheter les terrains en bord de mer et développer un réseau de plages publiques, de parcs naturels et de sentiers de randonnées.

Limiter la déforestation et renforcer les reboisements/ végétalisations

## E. Pour la politique du logement et du cadre de vie

Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour tous et favoriser l'habitat participatif.

Mettre en place un dispositif de compensation par le travail communautaire pour les non-salariés pour qu'ils puissent bénéficier d'une maison.

Harmoniser les types (individuel/ semi collectif...) et les gammes de logement (sociaux, intermédiaires) en limitant le recours à des complexes densifiés et démesurés, souvent énergivores et inadaptés au climat et au mode de vie local, et excentrés.



Influer pour que les logements sociaux soient éco-durables, au besoin encadrer et former les habitants à l'écoconstruction en auto-construction de « fare » en bois.

Inclure dans les projets collectifs, nouveaux ou à rénover, des espaces verts obligatoires.

Veiller à préserver les paysages

Événements de valorisation des quartiers (concours d'embellissement, plantation d'arbres, nettoyage...)

## F. Pour les aides et les interventions économiques

Éviter ou contribuer à éviter les projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.

Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité du métier d'agriculteur et du métier d'artisan/ artiste au sein de la commune avec notamment des infrastructures dédiées et partagées.

Soutenir l'économie sociale et solidaire

Appuyer la structuration de filières agricoles bio et en circuits courts, mobiliser du foncier pour de l'agriculture sans pesticides, du « faapu » en techniques traditionnelles, agroécologie, agroforesterie, permaculture...accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs.

Favoriser l'insertion des jeunes avec une politique locale de formation aux métiers de demain et d'emploi tournée vers la transition écologique, l'économie circulaire, l'écoconstruction, l'artisanat, le tourisme durable (expériences culturelles, volontourisme, écotourisme etc.) ... emplois verts et à dimension sociale.

Favoriser des points d'échanges à échelle humaine et dédiés très majoritairement à la production locale tels qu'un marché communal avec des aménagements pour y faciliter l'accès, le parking et l'attrait touristique.

Chercher le développement d'un tourisme avec peu d'impact sur l'environnement et valorisant les savoirs faire de la population, en formant professionnels et jeunes au tourisme durable.

## G. Pour l'aide sociale

Parce que la lutte contre la pauvreté est le 1er objectif de développement durable (en référence aux 17 ODD de l'ONU) et parce que la transition écologique ne réussira que si elle est aussi solidaire, la lutte contre la pauvreté doit aussi se mener à l'échelle communale. Aussi, assurer l'accueil, l'accompagnement et contribuer à la réinsertion des personnes en difficulté, en étroite coopération avec les services du Pays et de l'État, est un devoir des équipes communales.

Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale d'insertion tournée vers la transition écologique, l'agriculture, la transformation artisanale de produits naturels (artisanat traditionnel mais aussi agroalimentaire, produits zéro déchet, cosmétiques bio...), la restauration patrimoine naturel et culturel, l'économie circulaire...etc.

Fournir de l'aide logistique et/ou financière à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle.

Construire des centres d'accueil pour les SDF.

## H. Pour la culture et le patrimoine local

Favoriser les recherches, remettre à l'honneur et diffuser largement les éléments du patrimoine culturel (marae, tapao...), historique et traditions ancestrales, légendes, récits ...de la commune.

Veiller à la bonne santé et la protection des rivières, vallées et lagons comme une priorité car ce sont des éléments fondamentaux intimement liés au patrimoine culturel polynésien.

Instaurer un dynamisme culturel traditionnel et ouvert sur les apports extérieurs, accessible à toute la population

Faciliter la pratique d'activités culturelles et artistiques gratuites pour les citoyens de tous âges

Créer des pôles de cuisine et gastronomie à base de produits locaux telle une cuisine communale mise à disposition des habitants

Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de tous

### 1. Pour la jeunesse et le sport

Faciliter la pratique d'activités sportives gratuites pour les citoyens de tous âges

Créer des parcours santé et sportifs dans les vallées et les montagnes, parcs sportifs.

Créer un centre de formation à l'agroécologie pour les jeunes.

Mettre en place des jardins partagés et des ateliers artisanaux/ artistiques éducatifs.

Définir des espaces éducatifs et ludiques de plein air, autour de la nature destinés aux scolaires, étudiants et jeunes, côté montagne et côté mer,

Mettre à disposition des lieux de rencontre et de réunion pour les associations.